

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 novembre 2019

---

POINTS D'ACCUEIL POUR SOINS IMMÉDIATS - (N° 2226)

## AMENDEMENT

N ° AS18

présenté par  
M. Dharréville

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.